



InterSyndiCAAS



ÉLECTIONS 2024

RÉTROSPECTIVE 2019-2024



ACCORDS
ET AVANTAGES

BIEN ÊTRE
AU TRAVAIL

ACTIONS SOCIALES

VOUS
DÉFENDRE

ACTIONS
CULTURELLES

VOUS REPRÉSENTER

ÊTRE À
VOTRE ÉCOUTE

→ Le mot des élus



Après 4 ans à votre service, notre mandat est remis en jeu à l'occasion des élections qui débiteront le 30 janvier.

QUE FAUT-IL RETENIR ?

- ✓ Des actions sociales et culturelles mises en œuvre par l'équipe InterSyndiCAAS.
- ✓ Des accords et avantages négociés par vos délégués syndicaux. L'InterSyndiCAAS, un interlocuteur indépendant et expérimenté, qui a su vous représenter face à la Direction et qui ne signe des accords que lorsqu'ils vous sont favorables.
- ✓ Des infos utiles sur les futures élections et l'importance de voter pour vos intérêts et votre bien-être quotidien...

Notre feuille de route :

- > Vous représenter, défendre vos droits et vos intérêts,
- > Vous proposer toujours plus d'avantages,
- > Être proche de vous et rester à votre écoute.

Nous vous remercions de la confiance et du soutien que vous nous avez accordés jusqu'ici.

Nous comptons encore vous satisfaire en faisant toujours évoluer les prestations qui vous seront proposées.

NOS actions sont VOS actions !

RESTEZ
INFORMÉS



www.intersyndicaas.fr

→ Vos Représentants

Aklim METADJER



Paris

Christèle LONGUÉE



Paris

Franck GOEURY



Paris

Isabelle HUYNH



Paris

Yann MILLÉRIOUX



Paris

Marie DENEUVILLE



Paris

Xavier BREEM



Lille

Peggy AGEZ



Lille

Luís Fernando DE AMORIM



Paris

Marie-Claire SAUVAJON



Vaison

Éric PINEAU



Paris

Rokhsara DRAME



Paris

Pierre JAMBON



Paris

Carole CHEYRON-DESJAYS



Vaison

Yannick DESCHAMPS



Vaison

Christelle COUJI



Vaison

Abdelaziz LAKDIM



Paris

Sylvie MONTFORT



Paris

David CROMBET



Lille

Gaëlle DELCambre



Lille

Jeffrey HENNEBICO



Lille

Cécile MOTTIER



Paris

Alain PETIT



Paris

Nathalie MIOSSEC



Paris

Anna LAVARRA



Paris

Valérie DAVIER



Paris

Isabelle LOHIER



Lille

Sophie ALKEMADE



Lille

FLASH SUR LES ÉLECTIONS DU CSE



ÉLECTIONS 2024
du **30 Janvier**
au **5 Février**

POURQUOI VOTER ?

L'enjeu de ce vote est important !

- Les résultats détermineront les organisations syndicales qui négocieront avec la Direction, porteront votre voix et défendront vos intérêts.
- Votre mobilisation donnera aux élus la légitimité de vous représenter au sein des instances et construire ensemble de nouveaux projets.

L'IMPORTANT de ce vote ?

- Choisir la liste qui correspond à vos valeurs,
- Faire entendre votre voix dans l'entreprise,
- Contribuer à l'amélioration de votre cadre de travail et garantir vos acquis et avantages sociaux.

CHOISIR L'INTERSYNDICAAS, C'EST ÊTRE SÛR D'OBTENIR UNE PROGRESSION DE VOS AVANTAGES SOCIAUX SANS REMISE EN CAUSE DE VOS AVANTAGES ACQUIS !

**NOUS
COMPTONS
SUR VOTRE
PARTICIPATION !**



GRÂCE À VOTRE SOUTIEN QUI FAIT AUSSI NOTRE FORCE DE NÉGOCIATION, NOUS AVONS OBTENU DE BELLES AVANCÉES !

L'InterSyndiCAAS majoritaire depuis 2017 a :



Négoциé et signé des accords porteurs de progrès social pour les salariés :

- ✓ **Accords d'intéressement :**
Dépassement de l'intéressement de 15 à 17%, vous avez ainsi reçu 16.82 % en mai 2023.
- ✓ **Accord de Télétravail :**
82 jours de TT annuels (signé en octobre 2021 et prorogé jusqu'à fin 2024) avec l'obtention d'une indemnité forfaitaire ainsi qu'une participation à l'achat de matériel.
- ✓ **Augmentations collectives :**
2 augmentations collectives pour 92% des salariés :
- 1500 euros en juillet 2022
- de 1100 à 1500 euros en juillet 2023

- ✓ **Offre de places en crèches, accords aidants,...**

- ✓ **Obtention en 2023 d'un budget de revalorisation salariale des fonctions de back-office**

- ✓ **Obtention en 2022, 2023 et 2024 d'un budget d'augmentation salariale de 3% pour les salariés non augmentés individuellement depuis au moins 3 ans avec une tenue de poste au minimum maîtrise pour 2023 (mesure anti-discrimination senior).**

- ✓ **Amélioration des garanties de la mutuelle santé**



	Janvier 2022 Base (y compris MSA)		À compter du 1 ^{er} juillet Base (y compris MSA)		
Consultations et visites Généralistes Otam	200 % BR	➔	280 % BR	+	80 % BR
Consultations et visites Généralistes Non Otam	180 % BR	➔	200 % BR	+	20 % BR
Implants dentaires	900 €/implant	➔	1 200 €/implant	+	300 €/implant
Plafond de l'implant dentaire	Limité à 3 implants/an	➔	Limité à 4 implants/an	+	1 Implant/an
Plafond dentaire	5 000 €	➔	6 000 €	+	1 000 €
Orthodontie non pris en charge par l'Assurance Maladie	475 €/semestre (Soit 950 €/an)	➔	550 €/semestre (Soit 1 100 €/an)	+	75 €/semestre (Soit 150 €/an)
Chirurgie de l'œil	1 000 €/œil/an	➔	1 300 €/œil/an	+	300 €/œil/an
Médecines douces (plafond maximum par an) + suppression de la notion de limitation à 95 % FR	95 % FR Maxi 70 €/séance Limité à 250 €/an	➔	Maxi 70 €/séance Limité à 300 €/an	+	50 €/an
Lentilles remboursées ou mmo par l'Assurance Maladie	8 % PMSS	➔	9 % PMSS	+	34 €/an
Surcomplémentaire spécialiste Non OPTAM (y compris régime de base)	350 % BR	➔	400 % BR	+	50 % BR

Pour 2024, nous avons obtenu :

- **2,6% d'augmentation individuelle**
- **500 euros de PPV pour les salaires inférieurs à 63 K€/an**

- ✓ **Augmentation du budget des Activités Sociales et Culturelles au 1^{er} janvier 2020 qui passe de 1,8% à 2,1%, soit un gain de 200 € par salarié et par an.**

- ✓ **Augmentation de la prise en charge de l'abonnement pour les transports en commun et prime pour les frais carburant. 75% de façon pérenne à compter du 1^{er} janvier 2023 au lieu des 50% prévus initialement.**

Mis en place des actions collectives et individuelles :

- ✓ **Protection de votre santé et de vos conditions de travail :**

- > Durant la période COVID, organisation de CSSCT hebdomadaires et consultations du CSE pour garantir que les moyens mis en œuvre étaient suffisants et adaptés.
- > L'InterSyndiCAAS a obtenu en 2022 que les conditions de travail soient mesurées par une enquête récurrente, différente de l'IMR (enquête d'engagement). Cela a donné lieu notamment à la création du poste de préventeur.

- ✓ **Accompagnements individuels et collectifs :**

L'InterSyndiCAAS est l'organisation la plus aguerrie dans le cadre de la gestion des situations individuelles de par sa connaissance de l'entreprise, des bons interlocuteurs, de vos missions, des activités de vos services, de sa connaissance des fonctions, des accords d'entreprise/groupe/branche, des chartes, du droit du travail. Nous mettons à votre disposition des avocats ainsi que notre savoir-faire tous les jours.

- ✓ **Vote de plusieurs expertises indépendantes pour éclairer les décisions des élus :**

- > Sur la situation économique, sur la politique sociale, sur les orientations stratégiques de CAA en 2021 et 2023, sur le chantier fonctions et sur les différentes réorganisations (déménagement Space X, direction de la Transformation...).
- > Nous avons obtenu l'amélioration de la qualité des espaces de travail sur Lille, le décalage de la création de la Direction de la Transformation pour prise en compte des conditions de

ŒUVRES SOCIALES : UN PETIT CONDENSÉ DE NOS RÉALISATIONS EN ÉTANT EN CHARGE DU CSE

PENDANT LE COVID

1 Des prestations digitalisées

Le CSE a été force de propositions et a mis en place divers ateliers en ligne afin de plaire à un maximum de salariés : œnologie, peinture, cuisine, photographie, etc.

3 Redistribution du budget billetterie

Pendant la période COVID, et suite à la fermeture des sites culturels & de loisirs, le CSE a décidé de reverser l'intégralité du budget billetterie sous forme de chèques-cadeaux à l'ensemble de salariés.

2 Mise en place d'un sondage avec OPILIK

Dès le début de notre mandature, le CSE vous a permis de vous exprimer sur votre vision... Cela nous a permis d'y répondre en fonction du budget.

VOTRE AVIS NOUS INTERESSE

APRÈS LE COVID

1 Reprise des petits déj* du CSE

Organisés sur les 3 sites, et très appréciés par tous, ils apportent du lien, de l'écoute et de la bonne humeur...

3 Arbres de Noël enfants

L'occasion pour le CSE d'offrir aux enfants un merveilleux spectacle et goûter, dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

4 Soirées de Noël adultes

Les soirées de Noël du CSE sont organisées chaque année sur les 3 sites pour le plaisir de tous se retrouver lors d'un moment de détente.

2 Nombreux voyages

Nous vous avons proposé des évasions riches en découvertes, en expériences mais également en émotions avec de très belles destinations :

2022 > New York, Jordanie, Canada, Lisbonne

2023 > New York, Une croisière en Norvège, Mexique, Milan et Prague

Prévu 2024 > Kenya, Crête et Écosse (Tournoi des 6 Nations)



MAIS AUSSI...

1 Des chèques cadeaux tous les ans !

> À Noël

En 2023 : 160€ pour les salariés et 50€ pour les enfants de 0 à 16 ans

> Pour la Rentrée Scolaire

Jusqu'à 90€ pour les enfants de 6 à 25 ans inclus

> Pour les Mariages ou PACS & les Naissances ou Adoptions

Un chèque cadeau de 100€ est offert pour s'associer à cet heureux évènement

4 Des enveloppes Culture

Grâce à un excédent budgétaire, le CSE vous a offert plusieurs enveloppes culture en juin et octobre 2020, 2021, 2022 et 2023.

5 La billetterie du CSE...

Parcs de loisirs, concerts, théâtres, spectacles, cirques, PSG, LOSC, RC Lens et Olympique de Marseille à tarifs subventionnés à 33,33%...

10 Les JO de Paris 2024

Nous avons obtenu des billets pour les épreuves des Jeux Olympiques d'été 2024 pour les 3 sites.

À VENIR !

2 Des subventions...

- > Pour les frais de garde de vos enfants (crèche, garderie, centre aéré, etc.)
Enfants de - de 3 ans : 20€ à 70€*
Enfants de 3 à 6 ans : 10€ à 40€*

*Le montant est calculé en fonction de votre QF

- > Le financement du sport en subventionnant l'ASCAA à hauteur de 150K€/an.



3 Une enveloppe « vacances et loisirs »

Allant de 100€* à 700€*, elle vous donne droit à des remboursements sur de nombreuses activités :

- Spectacles, concerts, parcs d'attractions, zoos, musées, cinémas, théâtre, expositions, etc.
- Séjours et locations saisonnières (voyages organisés, séjours spa, hôtels, campings, hébergements particuliers)
- Transport touristique (billet de train, d'avion ou de bateau, voiture de location, péage)
- Séjours enfants : colonie, voyage scolaire
- Toute autre activité culturelle ou sportive.

*Le montant est calculé en fonction de votre QF



6 Des chèques vacances*

Ils sont entièrement financés par le CSE, et vous permettent de régler vos dépenses chez les partenaires agréés ANCV.

*Le montant est déduit de votre enveloppe vacances/loisirs

8 L'offre vacances été/hiver

Des appartements ou mobil-home subventionnés l'hiver et/ou l'été par votre CSE chez ODALYS, Lagrange, CAP FUN, MMV, Pierre et Vacances, Maeva, Center Parc (toute l'année)...

11 L'offre MEYCLUB

De nombreuses réductions pour vos sorties dans toute la France !

- > Parcs d'attractions et de loisirs
- > Cinémas
- > Art, spectacles, salons, expositions
- > Voyages et vacances
- > Sport et bien-être, etc...



7 Un accompagnement au quotidien

Le CSE propose plusieurs partenaires de soutien scolaire & formations en ligne, garde d'enfants ainsi que les services d'une assistance juridique.



9 Des partenaires vacances

Pour vous faire profiter toute l'année de tarifs attractifs et de prestations de qualité.



12 La plateforme en ligne toutapprendre

Un accès illimité sur des milliers de cours en ligne pour toute la famille : soutien scolaire, langues, code de la route, cuisine, musique, etc... Ainsi que des centaines de journaux, magazines et bandes dessinées... Pour vous tenir au courant et vous divertir.

